

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2008

L'an deux mil huit, le quatorze mars, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Philippe DUBOURG, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal: 10 mars 2008

PRESENTS: MM et Mmes Ph. DUBOURG, R. CARSANA, J. Ph. PROVOST, B. LACOSTE, Ph. VINCENT, E. BANOS, G. BELIN, R. BIARNES, C. BUZOS, Cl. DUBOURG, D. LESCURE, R. PASTOL, P. PEIGNEY, P. URBANO, S. VALLOIR.

Secrétaire de séance: Brigitte LACOSTE

ORDRE DU JOUR:

- ⇒ Installation du Conseil Municipal
- ⇒ Election du Maire et des adjoints
- ⇒ Questions diverses

I) Installation du Conseil Municipal, Election du Maire et des Adjoints

La séance est ouverte sous la présidence de Philippe DUBOURG, Maire qui déclare les membres du conseil municipal cités ci-dessous, installés dans leurs fonctions. Il donne également lecture du résultat officiel du scrutin du 9 mars 2008:

Nom Prénom	Nombre de voix
BANOS Eric	459
BELIN Ginette	434
BIARNES Roger	439
BUZOS Cécile	437
CARSANA Robert	446
DUBOURG Claude	413
DUBOURG Philippe	450
LACOSTE Brigitte	452
LESCURE Danièle	452
PASTOL Bernard	445
PEIGNEY Patricia	459
PROVOST Jean-Philippe	437
URBANO Pascale	433
VALLOIR Sylvie	452
VINCENT Philippe	448

Madame Brigitte LACOSTE est nommée secrétaire de séance.

> Monsieur Roger BIARNES, doyen d'âge, préside ensuite l'assemblée. Il procède à l'appel nominatif des membres du conseil et les invite à élire le maire au scrutin secret et à la majorité absolue.

Monsieur Philippe DUBOURG est seul candidat.

Le vote donne les résultats suivants:

Nombre de votants: 15

Nombre de suffrages déclarés nuls: 1 (bulletin blanc)

Nombre de suffrages exprimés: 14, tous en faveur de Monsieur Philippe DUBOURG.

Monsieur Philippe DUBOURG est proclamé Maire d'ILLATS et est immédiatement installé dans ses nouvelles fonctions. Il assure désormais la présidence du Conseil Municipal.

Il remercie ses électeurs et annonce qu'il va être procédé à l'élection des adjoints selon les mêmes modalités que le maire. Il propose que la commune se dote de quatre adjoints. Le conseil approuve à l'unanimité.

> Monsieur Philippe DUBOURG, propose la candidature de Monsieur Robert CARSANA au poste de premier adjoint

Le vote donne les résultats suivants:

Nombre de votants: 15

Nombre de suffrages déclarés nuls: 1 (bulletin blanc)

Nombre de suffrages exprimés: 14, tous en faveur de Monsieur Robert CARSANA.

Monsieur Robert CARSANA est proclamé 1^{er} adjoint.

> Monsieur Philippe DUBOURG, propose la candidature de Monsieur Jean-Philippe PROVOST, au poste de deuxième adjoint.

Le vote donne les résultats suivants:

Nombre de votants: 15

Nombre de suffrages déclarés nuls: 1 (bulletin blanc)

Nombre de suffrages exprimés: 14, tous en faveur de Monsieur Jean-Philippe PROVOST.

Monsieur Jean-Philippe PROVOST est proclamé 2^{ème} adjoint.

> Monsieur Philippe DUBOURG, propose la candidature de Madame Brigitte LACOSTE au poste de troisième adjoint.

Le vote donne les résultats suivants:

Nombre de votants: 15

Nombre de suffrages déclarés nuls: 1 (bulletin blanc)

Nombre de suffrages exprimés: 14, tous en faveur de Madame Brigitte LACOSTE.

Madame Brigitte LACOSTE est proclamée 3^{ème} adjoint.

> Monsieur Philippe DUBOURG, propose la candidature de Monsieur Philippe VINCENT au poste de quatrième adjoint.

Le vote donne les résultats suivants:

Nombre de votants: 15

Nombre de suffrages déclarés nuls: 1 (bulletin blanc)

Nombre de suffrages exprimés: 14, tous en faveur de Monsieur Philippe VINCENT.

Monsieur Philippe VINCENT est proclamé 4^{ème} adjoint.

Monsieur le Maire demande au Conseil son accord pour désigner un Conseiller Municipal délégué: Madame Ginette BELIN, Conseillère Municipale, sera déléguée aux affaires sociales et responsable du CCAS.

II) Election des représentants à la Communauté de Communes du Canton de PODENSAC

- > Eric BANOS
- > Philippe DUBOURG
- > Brigitte LACOSTE
- > Patricia PEIGNEY
- > Philippe VINCENT

sont élus délégués titulaires par 14 voix pour (un bulletin blanc).

- > Ginette BELIN
- > Roger BIARNES
- > Claude DUBOURG
- > Jean-Philippe PROVOST
- > Sylvie VALLOIR

sont élus délégués suppléants par 14 voix pour (un bulletin blanc).

III) Election des délégués au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale

- Ginette BELIN
- Cécile BUZOS
- Danièle LESCURE
- Patricia PEIGNEY
- Sylvie VALLOIR

sont élus délégués au Conseil d'Administration du C. C. A. S., au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, la liste obtenant 15 voix.

IV) Election des membres de la Commission d'Appel d'Offre

Monsieur le Maire est président de droit de la Commission d'Appel d'Offres. Par ailleurs, 3 membres du Conseil Municipal doivent siéger à cette commission ainsi que trois membres suppléants. Cette élection se déroule à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

- > Roger BIARNES
- > Claude DUBOURG
- > Philippe VINCENT sont élus membres titulaires, la liste obtenant 15 voix.

- > Ginette BELIN
- > Eric BANOS
- > Robert CARSANA sont élus membres suppléants, la liste obtenant 15 voix.

V) Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale, le Conseil municipal décide de déléguer à Monsieur le Maire pour la durée du mandat, un certain nombre de ses

compétences, ceci en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

VI) Désignation des représentants de la commune auprès des commissions communales

COMMISSIONS	PRESIDENT	RESPONSABLE	MEMBRES	
FINANCES	Ph. DUBOURG		L'ENSEMBLE DU CONSEIL MUNICIPAL	
BATIMENTS	Ph. DUBOURG	R. BIARNES	Ph. VINCENT B. PASTOL E. BANOS	C. DUBOURG R. CARSANA
VOIRIE	Ph. DUBOURG	Ph. VINCENT	R. BIARNES B. PASTOL E. BANOS	R. CARSANA C. DUBOURG
CIMETIERE	Ph. DUBOURG	C. DUBOURG	Ph. VINCENT B. PASTOL E. BANOS	R. BIARNES R. CARSANA
ELECTRIFICATION EQUIPEMENTS	Ph. DUBOURG	B. PASTOL	R. BIARNES Ph. VINCENT E. BANOS	R. CARSANA C. DUBOURG
SPORTS CULTURE & VIE ASSOCIATIVE	Ph. DUBOURG	J. Ph PROVOST	P. URBANO B. LACOSTE	G. BELIN P. PEIGNEY
AGRICULTURE ENVIRONNEMENT	Ph. DUBOURG	B. PASTOL	R. BIARNES B. LACOSTE Ph. VINCENT	G. BELIN Robert CARSANA
ORDURES MENAGERES	Ph. DUBOURG	B. LACOSTE	R. BIARNES B. PASTOL Ph. VINCENT	G. BELIN R. CARSANA
ETAT CIVIL LISTES ELECTORALES	Ph. DUBOURG	R. CARSANA	P. URBANO D. LESCURE B. LACOSTE	G. BELIN C. BUZOS
AFFAIRES SCOLAIRES	Ph. DUBOURG	P. PEIGNEY	C. BUZOS B. LACOSTE	G. BELIN
AFFAIRES SOCIALES	Ph. DUBOURG	G. BELIN	C. BUZOS D. LESCURE	B. LACOSTE S. VALLOIR
URBANISME QUARTIERS	Ph. DUBOURG	R. CARSANA	R. BIARNES Ph. VINCENT S. VALLOIR	C. DUBOURG D. LESCURE
COMMUNICATION INFORMATION JOURNAL	Ph. DUBOURG	-	J. Ph. PROVOST C. BUZOS	Ph. VINCENT B. LACOSTE

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

VII) Indemnités de fonction des Elus

O Les indemnités mensuelles brutes du Maire et des quatre adjoints sont fixées aux taux suivants, applicables à l'indice 1015 de la Fonction Publique

> Indemnité du **Maire**: M. Philippe DUBOURG
Taux: **43 % de l'indice 1015** de la Fonction Publique

> Indemnité des quatre **Adjoint**s: M. Robert CARSANA, M. Philippe VINCENT, M. Jean-Philippe PROVOST, Mme Brigitte LACOSTE

Taux: **11.4 % de l'indice 1015** de la Fonction Publique

© Une délégation est accordée à Mme Ginette BELIN, Conseillère Municipale chargée des Affaires Sociales.

Taux: **11.4 % de l'indice 1015** de la Fonction Publique

© **Récapitulatif des indemnités**

> 43 % (Maire)

> 5 x 11.4 % = 57 % (4 adjoints + 1 conseiller délégué)

TOTAL = 100 % de l'indice 1015

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

VIII) Désignation des délégués au Syndicat des Eaux de BUDOS

- . **Philippe DUBOURG**
- . **Ginette BELIN**
- . **Claude DUBOURG**

sont désignés délégués pour représenter la Commune à l'Assemblée délibérante du Syndicat des Eaux de BUDOS. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

IX) Désignation des délégués au Syndicat du Collège de PODENSAC

- . **Philippe DUBOURG**
- . **Patricia PEIGNEY**
- . **Jean-Philippe PROVOST**

sont désignés délégués pour représenter la Commune à l'Assemblée délibérante du Syndicat du Collège de Podensac. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

X) Désignation des délégués de l'UCTOM

- . **Robert CARSANA (Titulaire)**
- . **Sylvie VALLOIR (Suppléante)**

sont désignés délégués pour représenter la Commune à l'Assemblée délibérante de l'UCTOM. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

XI) Désignation d'un délégué pour représenter la commune au Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde

Bernard PASTOL est nommé délégué pour représenter la Commune à l'Assemblée délibérante du Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

XII) Désignation d'un conseiller chargé des questions de défense

M. Robert CARSANA est nommé adjoint en charge des questions de défense. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

XIII) Désignation d'un conseiller chargé de correspondants « tempête »

Bernard PASTOL est nommé correspondant « tempête » titulaire, **Robert CARSANA**, correspondant « tempête » suppléant.

Ces derniers seront en relation avec les services EDF, TELECOM et autres, en cas de nécessité. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

XIV) Désignation de délégués à l'Association des Communes et Collectivités Forestières de Gironde

. **Bernard PASTOL, délégué titulaire**

. **Eric BANOS, délégué suppléant**

sont désignés pour représenter la commune à l'Association des Communes et Collectivités Forestières Girondine.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur DUBOURG lève la séance à 21 heures 45.

LE MAIRE,

LE SECRETAIRE,

LE CONSEIL,